

L'an deux mil vingt-trois, le neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Madame Marie COSTA, Monsieur Yann BOUGUENNEC, Madame Vanessa CHABOURINE,

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	26	22

Absent ayant donné un pouvoir : Madame Anne BOUQUIER à M. Bruno GUYARD, Monsieur LHOMME Hervé à Madame Mariline BOUCLET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE à Madame Solène MENNECIER,

Absents excusés : Madame Aline MERIAU, Monsieur Bruno THOMAS, Madame Anab HASSAN-SAED, Monsieur Pierre HABERT.

Date de la convocation

3 février 2023

Date d'affichage

3 février 2023

A été nommée secrétaire : Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON,

Objet de la délibération

7 Finances et budgets locaux

7-1 Actes à caractère

budgétaire et comptable

7-1-5 Tarifs et redevances des services publics

Vu le Code général des collectivités territoriales, Considérant l'avis favorable de la Commission développement économique, finances, commerce et santé du 23 janvier 2023,

Monsieur Philippe BAUMY présente les tarifs proposés pour FAY'STIVAL 2023,

2023-010 -Tarifs FAY'STIVAL 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs municipaux FAY'STIVAL ci-dessous :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

Description	Prix (euros)
Gratuit Enfant < 13 ans	0 €
Tarif réduit 1 spectacle (13-18 ans + étudiants + demandeur d'emploi + titulaire d'une carte d'invalidité)	10 €
Tarif plein 1 spectacle	12 €
Tarif réduit PASS 3 spectacles (13-18 ans + étudiants + demandeur d'emploi + titulaire d'une carte d'invalidité) A choisir parmi les spectacles	24 €
Tarif plein PASS 3 spectacles A choisir parmi les spectacles	32 €
PASS FAY'STIVAL (6 spectacles)	60 €

La secrétaire de séance
S. AUBAILLY-GRON



Pour copie conforme,
Le Maire,
Frédéric MURA

